AR PREFECTURE

082-258200856-20190403-20190403_15-DE

arrondissement DE MONTAUBAN

EOM GU Sud-Qu

ZA du Rival Haut - 32130 LAFRANCAISE

Délibération n°15

Objet: Budget Primitif annexe « Energies Renouvelables » 2019

Date de convocation: 15/03/2019

Date d'affichage: 15/03/2019

Nombre de Membres en exercice: 29

Nombre de présents :

Nombre de votants : 23

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

L'an deux mille dix-neuf, le 3 avril à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Didier CASSAGNEAU, Chantal COMBALBERT, Alain GAMBAROTTO, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRIE, Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, André MAGNAC, Alain MALMON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT, Evelyne VERDIE suppléante de Sonia GRIMAL.

Excusés: Mesdames et Messieurs Philippe CHERON, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Hervé QUET.

Secrétaire de séance : M. Didier CASSAGNEAU.

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif annexe « Energies Renouvelables » 2019 à l'assemblée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif annexe « Energies Renouvelables » 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 7 794 €, dont :

- 5 100 € en section de fonctionnement,
- 2 694 € en section d'investissement.

- ADOPTEE -

M. LAMO